

23 mars 2010 : discours intersyndical cfdt, cgt, fsu, solidaires, unsa

lu par le secrétaire départemental de la FSU sur les marches du palais de justice pendant la manifestation.

Aujourd'hui, dans les services publics, nous sommes en grève pour revendiquer *des emplois, de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail, la sauvegarde des services publics, et bien sûr des retraites décentes*, comme tous ceux qui sont ici.

Tous ces problèmes nous concernent directement et nous ne pouvons pas accepter la politique du gouvernement et du président de la République, politique qui consiste à détruire les emplois, à dégrader les salaires et le pouvoir d'achat, à détériorer nos conditions de travail et à détruire nos services publics. Tous les services publics sont concernés, en voici quelques exemples :

- Destruction de la justice avec la réduction du nombre de tribunaux, dont 3 tribunaux de Prud'hommes en Saône-et-Loire
- Destruction de la Poste avec la privatisation
- Destruction du service public de l'emploi avec la fusion anpe-assedic
- Destruction des services des impôts avec la fusion impôts-trésor public
- Destruction des services vétérinaires, de l'inspection du travail avec la RGPP
- Destruction de l'Education Nationale où les remplacements ne sont plus assurés, où la formation des enseignants se fera sur le tas
- Destruction de l'orientation scolaire, en Saône-et-Loire on va passer de 7 à 2 centres d'information et d'orientation
- Destruction du système de santé avec la loi « Hôpital, Patients, Santé et territoires » qui entraîne la fusion des hôpitaux du Creusot et de Montceau et la suppression de plusieurs services de soin
- Destruction des fondamentaux de la sécurité sociale
- Destruction des collectivités territoriales avec le projet de loi fusionnant Départements et Région et la suppression de la taxe professionnelle. Les pompiers voient leurs effectifs diminuer de 45 postes avec toutes les conséquences pour la sécurité des usagers et des personnels. Les mairies suppriment les emplois vacataires tenus le plus souvent par des personnes en grandes difficultés, une majorité de femmes.

En ce qui concerne les conditions de travail : le choix de la casse des solidarités, de la mise en oeuvre de politiques d'individualisation et de concurrences entre personnels et services sont contraires aux missions d'intérêt général.

Le projet de mise en place d'une prime d'intéressement dans la fonction publique d'état découle de cette même logique d'individualisation, de mise en concurrence entre service de l'Etat !

Elles permettent au gouvernement de supprimer des emplois dans les trois fonctions publiques, sans que cela provoque de réaction à la hauteur du problème. La Révision Générale des politiques publiques, que l'on connaît mieux sous le nom de RGPP, supprime des emplois dans les services publics.

La loi « Hôpital, Patients, Santé et territoires » supprime des emplois dans les hôpitaux.

La réforme de la taxe professionnelle supprime des emplois dans les collectivités territoriales.

Tous ces emplois supprimés créent du chômage.

Tous ces emplois supprimés aggravent les conditions d'accès aux différents services publics pour les usagers.

Ce chômage, ajouté à la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, crée une baisse de la consommation, baisse qui crée encore du chômage.

Les choix politiques du gouvernement et du président de la République créent du chômage.

Pour autant rien n'est irréversible.

Moderniser la France, ce n'est pas casser ses services publics qui ont largement contribué à la grandeur de la Nation.

D'autres orientations sont possibles, d'autres orientations permettraient un peu plus de justice, d'autres orientations sont nécessaires !

Dans la fonction publique,

- Il faut des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail et mettre un terme aux situations de souffrances professionnelles
- Il faut l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, il faut des créations de postes partout où cela s'avère nécessaire.
- Il faut ouvrir des négociations afin de permettre un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat
- Il faut une reconstruction de la grille qui reconnaisse les qualifications et permette une revalorisation des carrières pour tous.
- Il faut revoir la question des bas salaires.
- Il faut résorber la précarité avec un plan de titularisation ouvert à tous les non titulaires.